

Comment Obtenir ?

Nature de la pièce	Où s'adresser ?	Pièces à fournir	Coût
Extrait d'acte de : Naissance Mariage Décès	Mairie du lieu de : Naissance Mariage Décès ou du domicile du défunt	Sur papier libre, indiquer : Nom, prénoms, date et lieu de l'évènement Ou par internet sur le site de la Mairie du lieu de l'évènement.	Gratuit
Extrait d'acte de Naissance de français nés à l'étranger	Ministère des Affaires Etrangères - Service Central d'Etat Civil 11 Rue de la Maison Blanche 44941 NANTES CEDEX 09	Sur papier libre, indiquer : Nom, prénoms, date et lieu de naissance ou par internet sur le site : https://pastel.diplomatie.gouv.fr/dali	Gratuit
Carte d'électeur	A la mairie du lieu de domicile ou lieu de résidence	Carte d'identité et un justificatif de domicile	Gratuit
Carte Nationale d'Identité CNI Valable 15 ans (pour les cartes établies après le 1 ^{er} janvier 2004)	A la mairie du domicile	Différentes selon les cas. Se renseigner en mairie. Cas général : 2 photographies récentes 1 justificatif de domicile copie intégrale de l'acte de naissance, ancienne carte ou la déclaration de perte ou vol.	Gratuit Timbre fiscal de 25 € en cas de perte ou de vol.
Passeport Valable 10 ans (5 ans pour les mineurs)	Dans les communes habilitées à recevoir les demandes. Se renseigner à la mairie du domicile.	Différentes selon les cas. Se renseigner en mairie. Cas général : 2 photographies récentes 1 justificatif de domicile copie acte de naissance, ancien passeport.	Personne majeure : Timbre fiscal de 88 € Personne mineure âgée de 15 à 18 ans : Timbre fiscal de 44 € Personne mineure de moins de 15 ans : 19 €
Casier judiciaire	Casier Judiciaire National 107 rue du Landreau 44317 NANTES CEDEX 3	Demande sur papier libre. Joindre photocopie du livret de famille Ou par internet sur le site : https://www.cjn.justice.gouv.fr/cjn	Gratuit
Certificat de nationalité française	Greffe du Tribunal d'Instance du domicile	Livret de famille et toutes pièces prouvant la nationalité française	Gratuit
Certificat d'hérédité	Mairie du domicile ou du lieu de décès	Livret de famille, adresses et professions des héritiers	Gratuit
Légalisation de signature	Mairie du domicile	La signature à légaliser doit être faite devant le Maire avec présentation de la CNI	Gratuit
Sortie de territoire délivrée aux mineurs de nationalité française		Supprimée depuis le 1 ^{er} janvier 2013.	

Nouveaux arrivants en 2015

Ils ont fait le choix de s'installer sur la commune. Nous leur souhaitons la bienvenue.

M. VANNEL DUPONT / Mme LE BORGNE,
chemin du Villard
M. BOITON, chemin du Souzan
M. VERCRAENE / Mme DEVOIS, chemin du Cabit
Mme TONNEAU, chemin du Cabit
M. GAUTHIER / Mme GUINEPAIN,
chemin du Moriot
M. ANDREATTA / Mme JOLIVET,
chemin du Moriot
Mme RADIG, chemin du Moriot
M. et Mme FLACHEZ, chemin des Bruyères
M. MALJOURNAL / Mme BURGOS,
chemin de la Motte

M. TANGAMA / Mme RIORD, chemin du Rual
Mme FRECHET, chemin de la Fauconnière
M. GUILLAUD, allée des Grébilles
M. ADOUNI / Mme MICHEL, chemin du Rual
M. BOUSSELIN, chemin de la Fauconnière
M. RONCUZZI, chemin de la Fauconnière
Mme RONCUZZI, chemin de la Fauconnière
M. DESPINOY, chemin du Rual
M. MATAGRIN / Mme MONTOLLOY,
chemin du Moriot
M. CHERIGUI / Mme GUILLAUD,
chemin du Moriot



Nouveaux arrivants 2014.

Etat Civil 2015

D'après les enregistrements effectués dans les registres d'Etat Civil de la commune de Le Passage au cours de l'année 2015 (du 13 décembre 2014 au 12 décembre 2015).

Naissances

DE OLIVERA Elya Chantal Marie

2 septembre 2015

Mariage

SYLVAIN Jérémy et SCRIBANTE Marine Ghislaine Joëlle

13 juin 2015

DUPERRAY Antoine Pierre Paul et BOUTIN Pauline Danièle Amandine

22 août 2015

ADOUNI Karim et MICHEL Marine Lucie Clémence

17 octobre 2015

Décès

ROUZAUD Sylvain Louis Marcel

31 mars 2015

ZANONI Roger Henri

4 avril 2015

MORILLON Erick Marie Louis

7 juillet 2015

MARGOTTIN née LEFROC Danielle Marie-Claire

25 août 2015

Côté environnement :



Le 28 mars 2015 a eu lieu la traditionnelle journée de l'environnement, prévue par le SICTOM de Morestel. Cette année, nous avons été moins nombreux qu'en 2014, mais tout aussi motivés. Des objets insolites et incongrus ont été ramassés sur les bords des chemins et routes de notre commune et sont venus compléter les nombreux sacs de déchets.

Un grand merci aux participants.

Nous espérons une plus grande participation en 2016. Réserver le samedi 26 mars.

Côté embellissement :

La commission fleurit également différents sites du village : les parvis du secrétariat et de la salle des mariages, le pressoir, la place, avec ses jardinières et le monument aux morts, les bacs jouxtant le panneau d'affichage et la cabine téléphonique, les parterres le long du stade de foot et des écoles, les massifs de l'église, le rond-point, la fontaine du Moriot...

En mai, les jardinières ont été agrémentées de pétunias et géraniums aux couleurs variées.

A l'automne, ce sont des pensées et quelques vivaces qui ont été plantées par le nouvel agent communal, Alain.

La commission réfléchit, entre autre, à l'embellissement et la mise en valeur du Jardin de pierre et de différents massifs.



Souhaitons que toutes ces plantations rendent le village plus vivant et attrayant pour les habitants et les passants.

Tous les membres de la commission vous présentent tous leurs vœux pour la nouvelle année.

Ecole Primaire de Le Passage

Notre école, accueille depuis la rentrée de septembre 2015, deux nouveaux enseignants (en poste définitif) : Marielle BARBIER (classe CM1-CM2) et Jérôme MOINE (classe CE1-CE2). Ainsi, ils rejoignent l'équipe en place depuis quelques années : Amandine DIEUDONNEE (classe GS-CP) et Fabienne FRESSE-TRANCHARD (classe PS-MS) assurant la direction. Magali PAULETTO assure les compléments des enseignants en poste.

Inscriptions à l'école pour la rentrée 2016-2017

Les familles souhaitant inscrire leur enfant à l'école doivent se faire connaître rapidement auprès de la directrice d'école afin de mieux anticiper les effectifs de la prochaine rentrée.

Mme Fresse-Tranchard : 04.74.88.16.82.

Diplôme internet

En partenariat avec la Gendarmerie Nationale - Brigade de la Protection de la Jeunesse, les élèves de la classe de CM2 ont suivi une initiation à l'utilisation d'internet et une sensibilisation à ces dangers. A l'issue de celles-ci, les élèves ont obtenu un diplôme internet remis par le Commandant Bardun de la Gendarmerie et Agnès CHAUT-SARRAZIN et Marie-Thérèse CORNU, adjointes.



Temps d'Accueil Péri-Scolaires



Durant cette année, c'est près de 68 enfants qui ont participé aux Temps d'Accueil Péri Scolaires (TAPS) organisés par la Mairie, soit un taux de participation de 73%.

Les enfants ont pu bénéficier de multiples ateliers : créatifs et récréatifs, de découverte ludique de l'anglais, d'aide aux devoirs, d'arts plastique et d'activités telles que : des jeux sportifs et expression corporelle, initiation aux jeux de boules, au foot, au yoga et relaxation, à l'environnement et au développement durable (en partenariat avec la CCVT), organisés du mardi au vendredi à raison de 4 ateliers journaliers et encadrés par 5 intervenants chaque jour.

Le lundi est proposé un service d'accueil.

Tous nos remerciements aux intervenants pour leurs actions et pour tout ce qu'ils apportent aux enfants.

Le coût global des TAPS, dont la mise en place a été imposée par la réforme des rythmes scolaires depuis septembre 2014, est pour l'année scolaire 2014/2015 de 21.317 €, la participation des familles représente 20% (4.400 €) déduction de la subvention de l'Etat faite (4.600 €), le reste à la charge de la commune est de 12.347 € soit 60%.

Pour continuer à bénéficier de l'aide de l'Etat pour cette année scolaire (2015-2016), la commune a été contrainte d'établir un Projet Educatif Territorial (PEDT). Elaboré pour 3 ans en partenariat avec les enseignants et les représentants des parents d'élève et en lien avec le projet d'école, les principales intentions éducatives sont :

- Utiliser toutes les ressources du territoire (communales et intercommunales), les personnes ressources de la commune, les associations, les dispositifs intercommunaux tels que la lecture publique – médiathèque, des ateliers nature et développement durable...
- Créer des synergies afin de garantir une continuité et une complémentarité éducative entre les différents acteurs intervenant autour de l'enfant : équipe enseignante, équipe de cantine et de garderie, intervenants extérieurs...
- Contribuer à l'éducation culturelle, artistique, sportive, humaniste et citoyenne des enfants en proposant des activités / ateliers créatifs, de peinture, de langue (anglais), des activités sportives : football, jeux de boules, expression corporelle/jeux sportifs, ateliers de sensibilisation à l'environnement, au développement durable, de sensibilisation à la citoyenneté (respect des règles de vie).
- Favoriser les repères des enfants de maternelle par la mise en place d'activités simples à dominante ludique sans programme déterminé à l'avance. Activités encadrées par l'ATSEM présente auprès des enfants durant le temps scolaire et organisées dans la salle de motricité, lieu utilisé par les enfants durant le temps scolaire. Le tout en leur laissant le temps de jouer.
- Offrir un parcours éducatif cohérent et de qualité à chaque enfant.
Le jeu, le plaisir sont des aspects essentiels à la mise en place d'activités ou d'ateliers.



Certificats d'urbanisme

Ont déposé une demande de certificat d'urbanisme CUa (certificat d'urbanisme pour connaître le droit de l'urbanisme applicable sur un terrain) :

Maître DEFRADAS pour la propriété BARRUEL chemin de la Fauconnière
SELAS AB2C Notaires pour la propriété REYNAUD hameau du Tramoley
Maître ROUHETTE pour la propriété GAS chemin du Moriot
Maître BALLESTER pour la propriété LARRAS chemin de la Fauconnière
SELAS AB2C Notaires pour la propriété REYNAUD chemin de la Motte
SCP GIRAUD VANCLEEMPUT pour la propriété SOREL-PERONNY au hameau des Molières et Bouvardières
SCP VINCENT RAYNAUD pour la propriété BERNERD chemin du Souzan
Maître MAURY pour la propriété AURIA chemin des Villettes
SELAS AB2C Notaires pour la propriété consorts FRECHET chemin du Souzan
Cabinet URBA LUB pour la propriété MONTANDON-VARODA chemin du Moriot
Cabinet URBA LUB pour la propriété LAUGIER chemin du Moriot
Maître MAISONNIER pour la propriété MARGOTTIN Allée des Grebilles
Maître LEFEVRE pour la propriété BALDI chemin du Moriot
SCP RIVAL MAYEN SARAMITTO pour la propriété MARTINOTTO chemin du Tramoley
Maître MAURY pour la propriété du Syndicat des Eaux chemin du Moriot
Maître BILLON-GALLAND pour la propriété Consorts VALLIN chemin du Magnit

Déclarations préalables

Ont déposé une déclaration préalable au cours de l'année 2015 :

SELARL AGATE pour la division d'une parcelle en vue de la construction chemin du Cabit (propriété Consorts VALLIN)
Commune de Le Passage pour l'accès accessibilité de l'école et de la Mairie
SELARL AGATE pour la division d'une parcelle en vue de la construction chemin du Moriot (propriété RUIZ)
M. DE OLIVERA Rémy pour la rénovation de la toiture de l'habitation avec pose de vélux chemin du Magnit
Mme JOLIVET Laurie-Anne pour un changement de destination du garage en habitation chemin du Moriot
M. DURAND-DAMET Stéphane pour la construction d'une piscine chemin de la Fauconnière (propriété Consorts LAMBERT)
M. LARRAS Christophe pour un changement de destination d'une partie de la grange en habitation chemin de la Fauconnière
SELARL ELLIPSE pour la division d'une parcelle en vue de la construction chemin de la Fauconnière
Mme BURGOS Mégane pour la pose d'une clôture avec portail chemin de la Motte
SELARL AGATE pour la division d'une parcelle en vue de la construction chemin du Souzan (propriété Consorts FRECHET)
SELARL AGATE pour la division d'une parcelle en vue de la construction chemin du Cabit (propriété PERRIN/RIVIERE)
Société INE pour la pose de panneaux photovoltaïques, propriété MORILLON, route de Saint Didier
Société INE pour la pose de panneaux photovoltaïques, propriété ROTTELEUR, chemin du Rual
Société INE pour la pose de panneaux photovoltaïques, propriété DERESSE, chemin de la Motte
M. RALLIERE Eric pour la création d'une serre route de Saint Didier

Permis de construire

Ont obtenu un permis de construire en 2015 :

M. RAMBALDI Olivier pour l'aménagement d'une maison chemin de Courmourousse

M. BOULON François pour la construction d'une maison individuelle chemin de la Fauconnière
Mme CARTILLIER Annie pour la mise en accessibilité du restaurant et la rénovation des terrasses chemin du Cabit
M. CAVUOTO Joël pour l'extension de sa maison d'habitation chemin du Tramoley
M. BECHET Daniel pour la création d'une véranda allée des Grébilles
M. FERRAND John pour la construction d'un garage chemin du Tramoley
M. DESROCHE Henri pour la construction d'un garage et abri voiture non fermé chemin du Cabit
M. ALVES DUARTE Hervé pour la construction de deux maisons individuelles chemin du Moriot
M. DUPONT Xavier pour la construction d'un abri chemin du Rual
M. GUICHARD Yannick pour la construction d'une maison individuelle chemin de la Fauconnière
M. PERACHE Gilbert pour l'extension de sa maison individuelle et la construction d'une annexe à usage de rangement chemin du Souzan
M. DURAND Guy pour la construction d'une maison individuelle chemin du Moriot
M. SALAVIN Nicolas pour la construction d'une maison individuelle chemin du Souzan

Instruction des demandes d'urbanisme.

Depuis le 1^{er} juillet 2015, l'instruction des autorisations d'urbanisme est assurée par le service urbanisme de la communauté de communes, en lieu et place de la Direction Départementale des Territoires dans le cadre des services déconcentrés de l'Etat. Il s'agit d'un service commun financé par les communes membres, à savoir 9 communes des Vallons de la Tour (la Tour du Pin ayant déjà son propre service) et à compter du 1^{er} janvier 2016, les 8 communes de la Vallée de l'Hien. A cet effet, un second instructeur est en cours de recrutement pour renforcer le service d'instruction. La clef de répartition des coûts du service est basée sur le nombre de logements annuels maximum prévus par le Schéma de Cohérence Territoriale du Nord Isère.

Les renseignements, la constitution des dossiers et le dépôt des demandes continuent à se faire en mairie.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Le conseil communautaire des Vallons de la Tour, lors de sa séance du mois de septembre dernier, a validé la prise de compétence de l'élaboration des documents d'urbanisme, confirmée depuis par le vote majoritaire des communes. Concrètement, l'élaboration ou la révision du Plan Local d'Urbanisme ne sera plus réalisé au niveau communal mais à l'échelon intercommunal, d'où l'appellation de PLUi.

L'objectif recherché est de mettre en cohérence les différents règlements de zones à l'échelle du territoire, de définir une politique de développement avec une vision élargie, basée sur la charte d'aménagement validée lors du dernier mandat. Mais l'objectif est aussi financier car l'élaboration d'un document unique même à l'échelle de 10 communes, est moins coûteuse que la réalisation de 10 documents distincts.

Le calendrier prévisionnel prévoit d'effectuer le débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) avant le mois de mars 2017, puis d'approuver le PLUi avant le 31 décembre 2019.

Le Maire continuera de délivrer les autorisations d'urbanisme et la commune continuera à exercer son droit de préemption urbain.

Projet d'aménagement de la zone de l'ancienne usine

Situé à proximité immédiate du centre bourg, le projet d'aménagement de la zone de l'ancienne usine s'inscrit dans le cadre du programme de renouvellement urbain tendant à réduire les surfaces de friches industrielles, participant ainsi à l'économie du foncier.

La pré-commercialisation est déjà bien avancée, et les travaux de démolition du bâtiment existant puis les travaux d'aménagement de la zone devraient débuter dès le début de l'année 2016.

Parallèlement, le permis de construire pour la réalisation de 8 logements locatifs devrait être déposé par la SEMCODA, partenaire de la commune pour cette opération, avant la fin du mois de mars 2016, pour un commencement du chantier à l'automne 2016 et une livraison des logements pour septembre 2017.

Départ et Arrivée



Tous nos remerciements à David TRIPIER, adjoint technique, pour son travail accompli au service de notre commune durant treize années et qu'il a quitté en mai 2015.

Nous lui souhaitons bonne continuation dans ses nouvelles activités.



Alain COUTURIER a pris ses fonctions en juillet 2015 à temps complet. Vous l'avez certainement déjà aperçu sillonnant les routes et chemins de notre village.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre commune.

Voirie

Les travaux d'entretien ou d'amélioration de la voirie communale se sont poursuivis en 2015.

Point à temps et réfection de voirie.

Les travaux de points à temps ou emplois partiels ont été réalisés par l'entreprise Eiffage, pour un montant de 22.123,20 € TTC. La réfection d'une partie du chemin de Saint André (exécution d'un reprofilage), de Saint-Pierre (exécution d'un bi-couche), la modification du carrefour du chemin de la Motte et les trottoirs le long des jeux de boules (bi-couche), ont été confiées à l'entreprise Eiffage pour un montant total de 29.271,94 € TTC. Les frais de maîtrise d'œuvre conduite par les services des Vallons de la Tour s'élèvent à 2.580,04 € TTC.

Ces travaux ont bénéficié d'une subvention du Conseil départemental de 5.918,60 € et d'un fond de concours voirie de la communauté de communes de 10.000 €.

Travaux eaux pluviales

Travaux de curage de plusieurs fossés et travaux divers sur le réseau d'eaux pluviales réalisés par l'entreprise Durand de Saint Didier de la Tour pour un montant de 5.155,92 € TTC.

Réfection de la fontaine du Moriot pour un montant de 2.042,63 € TTC.

Marquages au sol



Le rafraîchissement des marquages au sol sur la voirie ainsi que sur le parking de la salle des fêtes a été effectué par l'entreprise AZ Marquage pour un montant de 1.174,21€ TTC.

A noter, que 3 places de parking situées à proximité du panneau d'affichage de la place, ont été réservées pour le « covoiturage » dont le marquage a été assuré par la communauté de communes, afin de favoriser le regroupement d'automobilistes pour des déplacements communs (travail, ballade, courses, ...).

Elagage et Broyage

L'entreprise Exploitation Forestière Dumont de Sainte-Blandine a réalisé les opérations d'entretien sur nos voiries :

- Broyage intermédiaire des accotements au printemps pour un montant de 3.354 € TTC.
- Elagage et broyage des chemins à l'automne s'élevant à 6.966 € TTC.

Stade

L'entreprise Bourdier de Saint Didier de la Tour a été retenue pour effectuer la tonte et le ramassage de l'herbe du terrain de football, ainsi que les abords pour un montant annuel de 5.136 € TTC.

Signalisation

La signalisation routière a été complétée dans la continuité de l'année précédente :

- complément pour la zone 30 de la Souzan, côté chemin Montaigne.
- mise en place de panneaux marquant l'entrée de l'agglomération en venant de Saint André le Gaz (chemin du Tramoley et chemin Pascal).

Rappel : l'entrée en agglomération implique automatiquement la limitation de vitesse à 50 Km/h.

- remplacement de plusieurs panneaux à l'approche des passages à niveau, abîmés ou illisibles. Le travail a été réalisé par l'agent communal. La fourniture des différents panneaux et supports s'élève à 1.891,66 € TTC.

Abri bus



L'abri bus situé au carrefour de la RD73k et du chemin des Mollières a été refait à neuf. TTC.

La plateforme a été préparée par l'entreprise Durand et la dalle coulée par l'agent technique et des élus de la commune.

C'est l'entreprise Cochard de Saint Didier de la Tour qui a été retenue pour sa réalisation, pour un montant de 3.672,07 €.



A noter que le piège à gravier a été curé et une des rives renforcée avec de l'enrochement, après accord obtenu des services de l'Etat. Ces travaux réalisés par l'entreprise Durand de Saint Didier de la Tour, s'élèvent au total à 4.311,60 € TTC.

Panneau d'affichage

L'entreprise Barbier FL de Le Passage a été retenue pour la réalisation d'un panneau d'affichage avec grille support, pour un montant de 3.930 € TTC et l'entreprise NUMERIP pour la fourniture du visuel deux faces pour un montant de 687,60 € TTC. Il est positionné au rond-point afin d'être vu par un maximum de passants. Les sociétés locales pourront ainsi, plus facilement indiquer leurs manifestations respectives.



Présentation des travaux réalisés au cours de l'année 2015

En premier lieu, la commission bâtiments communaux, souhaite la bienvenue à Alain, nouvel agent d'entretien de notre commune dont nous avons déjà pu apprécier son travail au sein de nos bâtiments.

Cette année deux chantiers importants ont été menés à bien :

Premier chantier :

La rénovation complète et mise en accessibilité pour Personne à Mobilité Réduite (PMR), de la salle du conseil et des mariages ainsi que le remplacement des portes des 2 halls d'entrées des appartements communaux.

Montant total des travaux : 53.449,32 € TTC détaillé ci-dessous :

- Le lot électricité a été confié à la SARL Perrin Electricité 38730 Virieu sur Bourbre pour un montant de 10.827,60€ TTC
- Le lot plomberie sanitaire a été confié à l'entreprise Giroud Raphaël 38490 Le Passage pour un montant de 3.374,40€ TTC
- Le lot menuiserie a été confié à la SARL Ginon 38110 La Tour Du Pin pour un montant de 15.031,92€ TTC.
- Le lot plâtrerie/peinture a été confié à la EURL Sylvain 38490 Saint André le Gaz, pour un montant de 16.043,40€ TTC.
- Honoraires architecte, Mme Gallien Nathalie, pour les missions suivantes : Etat des lieux, étude d'avant-projet, études de projet de conception générale, Assistance pour la passation des contrats de travaux : 4.200,00 € TTC
- Honoraires ingénieur courants faibles, GENIE-TECHS : 960,00 € TTC
- Honoraires bureau de contrôles, SOCOTEC : 1.656,00 € TTC
- Honoraires coordinateur pour la Sécurité et la Protection de la Santé, M. Jean-Pierre Salanson 38110 La Tour Du Pin : 1.356,00 € TTC



Le lot démolition a été assuré par nos soins



Complément de travaux :

- ❖ Mise en place d'un écran électrique, d'un vidéoprojecteur et de deux enceintes. Ce travail a été confié à la société MASTER LIGHT 38730 Le Pin, pour un montant de 2.619,98 € TTC.
- ❖ Mise place d'un organigramme de clefs pour les différentes portes du bâtiment Mairie. Ce travail a été confié à la SARL Ginon à La Tour Du Pin pour un montant de 1.298,57 € TTC.

Deuxième chantier :

Mise en conformité pour l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite du bâtiment de l'école et du secrétariat de mairie. Montant total des travaux : 201.711,26 € TTC détaillé ci-dessous :



- Le lot électricité, courants faibles, a été confié à l'entreprise Saint Clair Electricité 38110 Saint Clair de la Tour, pour un montant de 24.532,80 € TTC
- Le lot plomberie, ventilation, a été confié à l'entreprise Giroud Raphaël 38490 Le Passage, pour un montant de 19.091,88 € TTC
- Le lot menuiserie a été confié à l'entreprise Chanut 38300 Bourgoin Jallieu, pour un montant de 32.592,18 € TTC.
- Le lot cloisons doublages peintures a été confié à la EURL Sylvain 38490 Saint André le Gaz pour un montant de 18.649,96 € TTC.
- Le lot déconstruction, terrassement, gros œuvre, a été confié à l'entreprise Chavant Yves 38110 Saint Clair de la Tour, pour un montant de 54.883,08 € TTC.
- Le lot monte personnes, a été confié à Alfort Elévateur 94140 Alforville, pour un montant de 11.400,00 € TTC.
- Le lot serrurerie, a été confié à la société Guttin Serrurerie 38110 Dolomieu, pour un montant de 8.562,60 € TTC.
- Le lot carrelage, faïences, a été confié à la société Sogreca 38400 Saint Martin d'Hères pour un montant de 4.559,28 € TTC.
- Honoraires architecte, M^{me} Pinhede Sylviane 38480 Pont de Beauvoisin pour les missions suivantes : Etat des lieux, étude d'avant-projet, études de projet de conception générale, Assistance pour la passation des contrats de travaux. 14.384,50 TTC
- Honoraires ingénieur Fluides Sté Energising 73 Le Bourget 4.186,07 € TTC
- Honoraires ingénieur structures Sté INGE PLAN 38 La Côte Saint André 2.712,91 € TTC
- Honoraires bureau de contrôles, SOCOTEC 2.700,00 € TTC
- Honoraires coordinateur pour la Sécurité et la Protection de la Santé, M. Jean-Pierre Salanson 38110 La Tour du Pin : 1.716,00 € TTC
- Honoraires cabinet Agate, géomètre, pour la réalisation d'un relevé topographique : 1.740 € TTC.

Le financement de ces travaux de mise en accessibilité de l'école et de la mairie est assuré de la manière suivante :

- Subvention du Conseil départemental de l'Isère 70.000€ + 7.000 € dans le cadre du plan de relance 2015.
- Subvention de l'état DETR (Dotation d'Equipement Territoires Ruraux) 20% soit 42.621€
- Le solde est financé par un emprunt à hauteur de 150.000 €.

Mairie de Le Passage (Isère)		
TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE ACCESSIBILITE de l'école, cantine, garderie et mairie		
Architecte	Sylviane Pinhede	38480 Pont de Beauvoisin
BET structure	INGE-PLAN	38260 La Côte St André
BET Fluides	Energising	73190 Saint Baldoix
SPS	Salanson	38110 La Tour du Pin
Bureau de contrôle	SOCOTEC	38300 Bourgoin Jallieu
LOTS		
N° ENTREPRISES		
Déconstruction, terrassement gros œuvre	1. ETS CHAVANT	38110 Saint Clair de la Tour
Menuiseries extérieures et intérieurs bois	2. ERI CHANUT	38300 Bourgoin Jallieu
Cloisons, peinture	3. EURL SYLVAIN	38490 Saint André le Gaz
Carrelages	4. SOGRECA	38400 Saint Martin d'Hères
Serrurerie	5. ERI GUTTIN	38110 Dolomieu
Monte personnes	6. ALFORT ELEVEUR	94140 Alforville
Electricité, courants faibles	7. SAINT CLAIR ELECTRICITE	38110 Saint Clair de la Tour
Chauffage, plomberie, ventilation, climatisation	8. GIRLOUD RAPHAEL	38490 Le Passage
 isère www.isere.fr		
 Isère - Agglomération REPUBLICAIN FRANÇAIS		

De plus, pour les bâtiments non conformes au 31 décembre 2014, la loi impose aux collectivités d'établir un échéancier des travaux à réaliser. Ce document était à fournir aux services de la Préfecture pour le 27 septembre 2015.

La mission Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée) a été confiée à la société QCS Services 38113 Veurey Voroize, pour un montant de 3.000 € TTC.

Cette mission consiste en un diagnostic comprenant :

- Une analyse de la situation de l'établissement au regard des obligations réglementaires.
- Une proposition de solution de travaux à réaliser pour la mise en conformité.
- Une estimation financière de ces travaux.

Suite aux différents diagnostics effectués sur les bâtiments recevant du public, concernés par l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, nous avons proposé au Préfet, le calendrier suivant :

2016 : mise en accessibilité, de la salle des fêtes, de l'église et du commerce multiservices. Montant estimatif des travaux : 9.320 €

2017 : mise en accessibilité des vestiaires et salle Mont-blanc. Montant estimatif des travaux : 8.260 €

2018 : mise en accessibilité du cimetière. Montant estimatif des travaux : 23.740 €



Parallèlement à ces deux chantiers, des travaux d'entretiens ont été réalisés :

- ❖ Travaux de plomberie réalisés par l'entreprise Giroud Raphaël à Le Passage pour la somme de 5.298,06 € TTC à la salle des fêtes, aux appartements situés dans le bâtiment mairie, au bâtiment vestiaires sportifs (dont la réhabilitation des anciennes toilettes).
- ❖ Travaux d'électricité confiés à la SARL Perrin Electricite à Virieu, pour un montant de 544,94 € TTC.
- ❖ Travaux de menuiserie pour le remplacement de la porte d'entrée du bureau des enseignants. Ce travail a été confié à la SARL Ginon à La Tour du Pin pour un montant de 2.670,17 € TTC.
- ❖ Travaux sol garderie : la dépose de l'ancien revêtement, le ragréage, la fourniture et pose d'un nouveau revêtement réalisés par l'entreprise Alain Borel à Montagnieu pour un montant de 4.213,87 € TTC
- ❖ Travaux de carrelage/faïences aux WC du bâtiment vestiaires sportifs et le remplacement de faïence à la cuisine de la cantine ont été réalisés par l'entreprise Sicaud Johan à Saint Ondras pour un montant de 2.017,40 € TTC.
- ❖ Travaux de zinguerie. La rénovation des bandeaux, des gouttières, des frisettes en sous face et reprise des gouttières des 2 tours sur la toiture du bâtiment Mairie, côté route. Ce travail a été réalisé par l'entreprise FD Charpente à Saint Savin pour un montant de 3.072 € TTC.

- ❖ Travaux réalisés par les élèves CAP installateur de la MFR le Chalet à Saint André le Gaz.
 - Remplacement du bloc porte d'accès aux WC du bâtiment vestiaires sportifs.
 - Placage en stratifié de la porte d'accès à la scène de la salle des fêtes.
 - Réfection des 4 bancs en bois extérieurs vers le terrain de tennis.
 - Découpe et pose de séparations d'urinoirs sur pieds réglables entre les WC des classes maternelles.
 - doublage en placo BA.13 ignifuge et peinture des 2 côtés de la scène de la salle des fêtes.
- Pour un montant total de fournitures de 1.293,12 € TTC.

Divers :

- Adhésion de la commune au service de Conseil en Energie Partagé :

Ce dispositif permet aux collectivités, qui n'ont pas les ressources internes suffisantes, de mettre en place une politique énergétique maîtrisée et d'agir sur notre patrimoine pour réaliser des économies.

Le service sur 3 années, est assuré par un conseiller expert de l'Ageden pour un montant de 500,00€ TTC.

- Réalisation d'une mezzanine de 16 m² dans le local technique pour améliorer le rangement de ce lieu de stockage pour un montant de fournitures de 711,85 € TTC.

La pose a été exécutée par la commission bâtiments aidée par le Maire et l'agent communal.

- Visite de la commission de sécurité à la salle des fêtes le 12 juin, avis favorable, mais quelques travaux d'amélioration nous ont été demandés avant la prochaine visite prévue en 2018.

La commission Bâtiments communaux



Acquisition de matériel

Matériels divers pour l'agent technique pour un coût de 1.190 € TTC

Cage de foot rabattables, poteaux et filet de tennis pour un coût de 2.400 € TTC

Dans le cadre de la poursuite de la dématérialisation des actes administratifs et afin de répondre aux besoins des différents organismes, le matériel et logiciel informatique de la Mairie a été remplacé et complété pour un montant global de 8.884,03 € TTC

Budget communal

Le compte administratif 2014 laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 172.400,11 € et un déficit d'investissement de 19.431,34 €.

L'affectation du résultat de fonctionnement a été réalisée de la manière suivante :

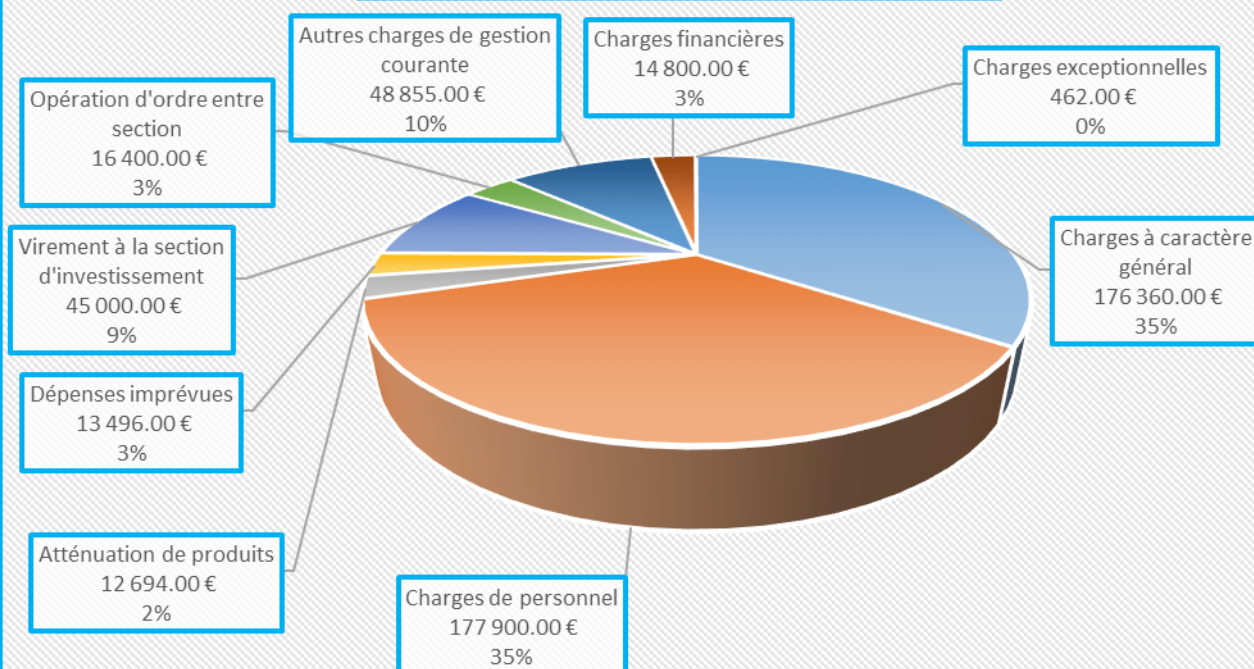
Affectation de 100.000 € en section d'investissement

Report de 72.400,11 € en section de fonctionnement.

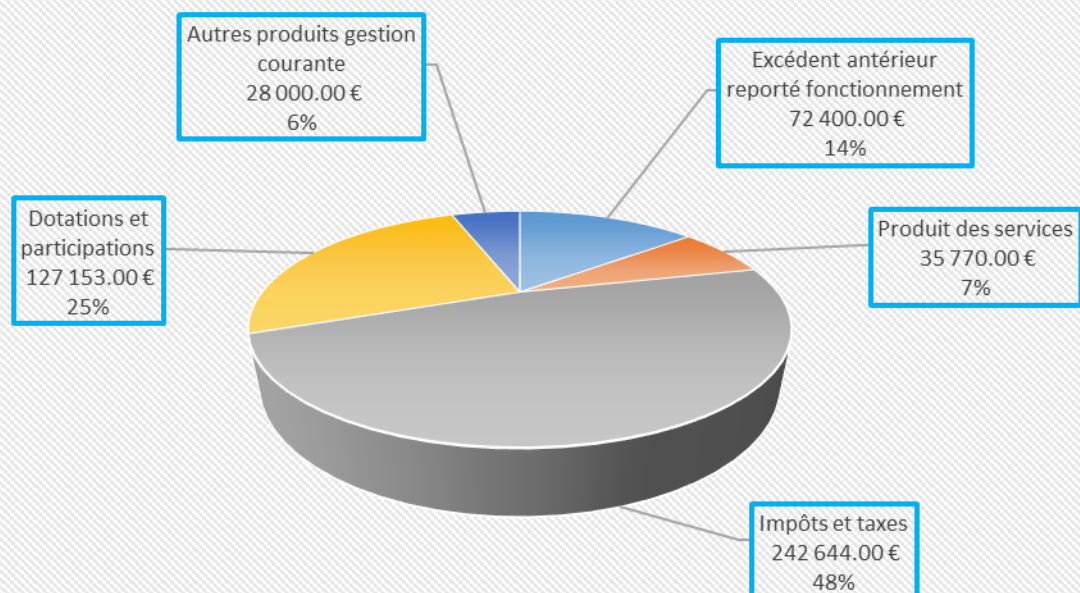
Pour l'année 2015 le budget primitif s'élève à la somme de 505.967,11 € en section de fonctionnement et à la somme de 594.931,34 € en section d'investissement.

Répartition du budget primitif principal par chapitre Année 2015

Section de fonctionnement Dépenses

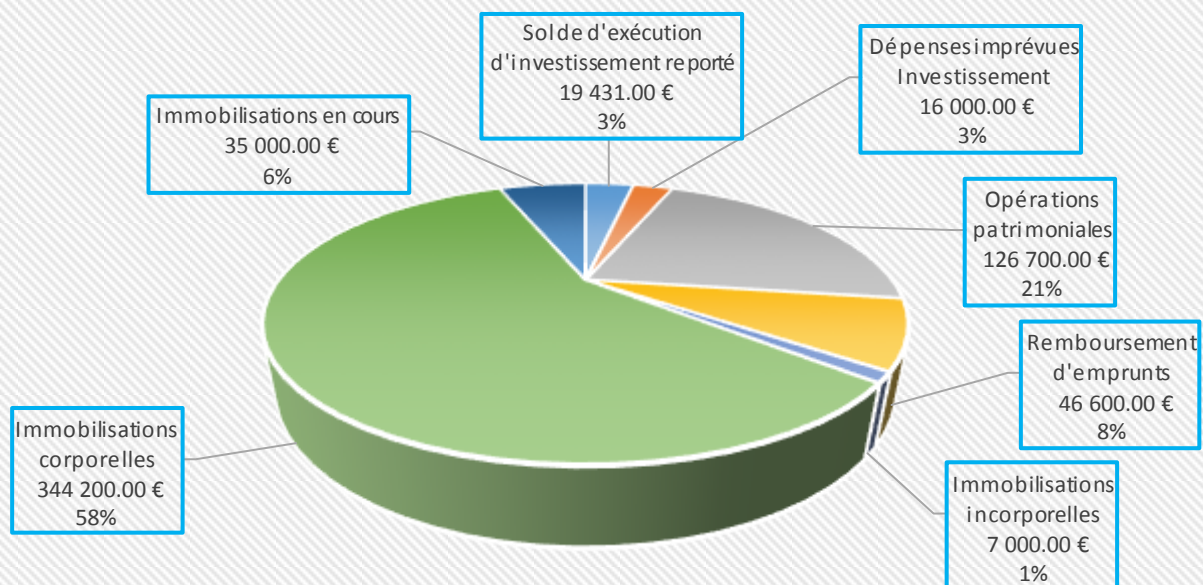


Section de fonctionnement Recettes

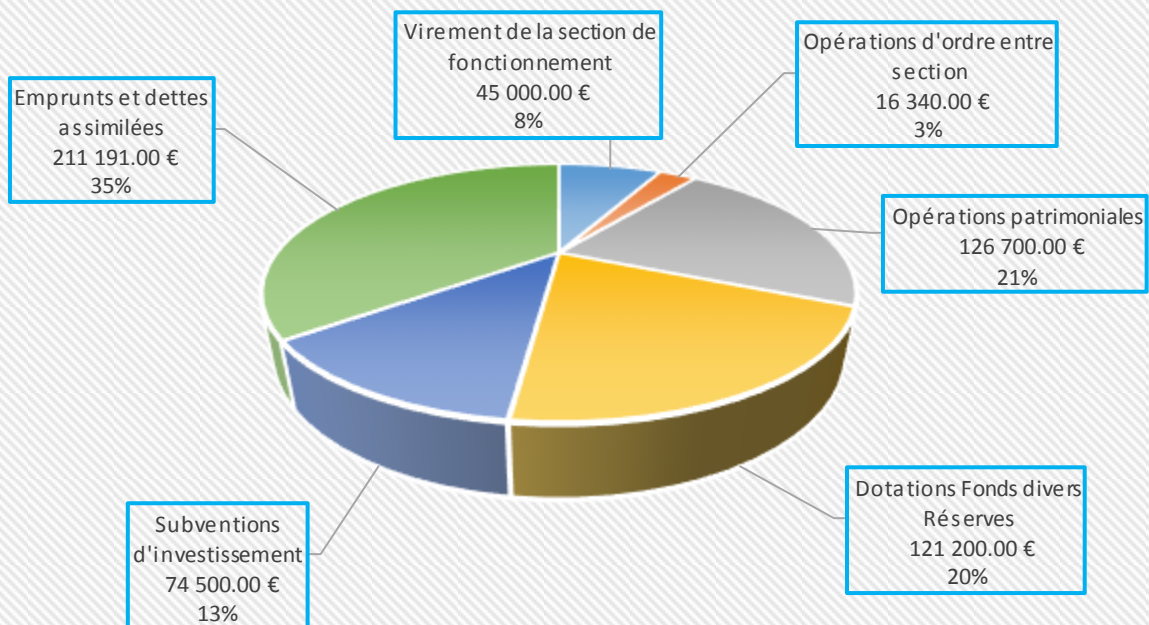


Répartition du budget primitif principal par chapitre Année 2015

Section d'investissement Dépenses



Section d'investissement Recettes



Centre Communal d'Action Sociale

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) N°2015-991 du 7 août 2015 rend facultative la création de Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) dans les communes de moins de 1.500 habitants. Les compétences du CCAS peuvent alors être gérées directement par la commune.

Dans notre commune, les actions du CCAS dont le budget est inférieur à 4500.00 € sont entièrement financées par la Mairie (par le biais d'une subvention). Compte tenu de ces éléments, Le Conseil Municipal, en sa séance du 22 octobre 2015, a délibéré pour la dissolution du CCAS à compter du 31/12/2015. Il sera alors remplacé par la création d'une commission communale d'action sociale au 01/01/2016 composée des membres siégeant actuellement au CCAS : Laurent MICHEL, Président, Marie-Thérèse CORNU, Agnès CHAUT-SARRAZIN, Michel FRECHET, Rachel MASSONNAT, Chantal COMTE, Myriam GUILLAUD, Anne-Marie TRUFFA et Christiane VITTETA.

Budget CCAS

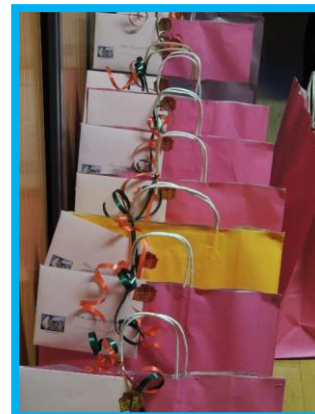
Le compte administratif 2014 laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 1.758,80 €. Le budget primitif pour l'année 2015 s'élève à la somme de 6.258,80 € en section de fonctionnement.

Colis de Noël

A l'approche des fêtes de fin d'année, les membres du CCAS ont préparé 36 colis remis aux aînés de notre commune qui ont atteint l'âge de 80 ans.



Les enfants de l'école, participant aux ateliers créatifs des TAPS (Temps d'Accueil Péri Scolaires) ont réalisé les cartes de vœux qui accompagneront chaque colis.



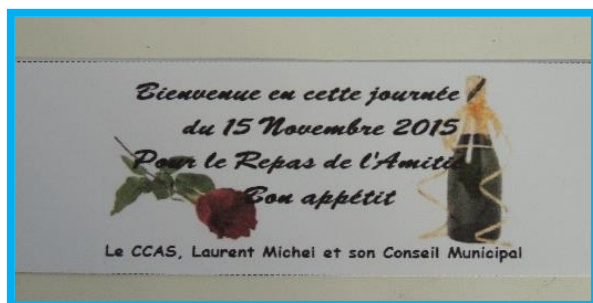
Départ en 6^{ème}

A l'occasion de la fête de l'école, Mme Agnès CHAUT-SARRAZIN, 1^{ère} adjointe, a remis à chacun des 12 élèves de CM2 un dictionnaire français/anglais et une calculatrice pour marquer leur départ au collège. Souhaitons leurs une bonne réussite.



Andréa BRIVET, Audrey CHARVET, Maxime FLACARD, Coralie GIROUD, Maeliss GONON, Jason JULIEN-GAUFRES, Cantin LANFRAY, Kylian MAISONNAS, Maia MOINE, Axel PELLET, Romane URENA, Aurélien VALLON.

Repas de l'amitié du 15 novembre 2015

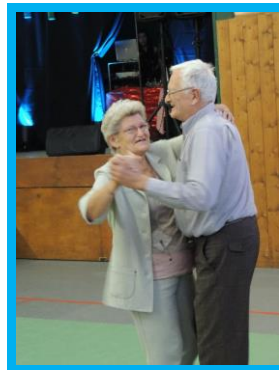


Le 15 novembre, c'est près de 70 convives qui se sont retrouvées pour le repas de l'amitié.

Après la traditionnelle photo et le mot de bienvenue de Laurent MICHEL soulignant la participation de nouveaux invités, chacun a pris plaisir à se retrouver entre amis, voisins dans la bonne humeur et la convivialité autour d'une belle et bonne table. Comme d'accoutumé, le repas était fin et délicieux.



En cette journée, chacun a pu apprécier le spectacle pour thème "les années de Maritie et Gilbert Carpentier" retraçant les chansons radiodiffusées de l'époque qui nous étaient bien connues et reprises en cœur. En fin d'après-midi, nos chanteurs habituels nous ont interprété leurs airs favoris suivis d'un petit tour de piste par nos érudits danseurs.



Si vous ne recevez pas d'invitation, que vous êtes domiciliés sur la commune et âgés de 65 ans et plus, merci de vous faire connaître auprès du secrétariat de Mairie.

Le CCAS vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.



Les Vallons de la Tour offrent des services indispensables aux habitants.

La Communauté de communes intervient dans plusieurs domaines comme :



LE DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE avec en autres l'accompagnement des entreprises, l'aménagement de zones d'activités mais aussi en soutien auprès des commerçants et des artisans...



L'HABITAT ET LE LOGEMENT en mettant en place des dispositifs d'aide à la rénovation, en proposant des permanences pour le conseil aux propriétaires et locataires, en aidant la création de logements sociaux...



LES SERVICES A LA POPULATION concernent différents publics : la petite enfance avec la crèche et le relais assistants maternels, la jeunesse avec récemment la création du club ados, les écoliers avec l'intervention des musiciens, c'est aussi une nouvelle médiathèque à découvrir, un centre nautique nouvellement rénové au niveau du petit bassin et la possibilité de pratiquer de nombreuses activités...



L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT avec la gestion de la station d'épuration, la distribution de l'eau potable...

Identifié depuis plusieurs années comme le projet d'aménagement du Serpentin, le principal futur secteur du développement économique du territoire entre dans une nouvelle phase et change d'identité : il est rebaptisé LA CORDERIE. Évoquant notre passé industriel et son héritage, ce changement de nom marque l'orientation résolument durable du projet.



Projet phare pour le développement des Vallons de la Tour dans les 10 à 15 prochaines années, le quartier de la Corderie offrira, dès 2017, un nouvel espace de vie, de travail et de détente dans un environnement agréable, arboré et de grande qualité architecturale.

Alliant patrimoine bâti traditionnel, innovation architecturale et qualité des aménagements urbains, la Corderie préfigure un territoire à énergie positive et met le cap sur l'aménagement durable, confortant ainsi la qualité du cadre de vie et l'attractivité du territoire.

LOISIRS



7 000 m² de surface de plancher pour les activités de loisirs marchands au cœur d'un parc arboré.

ARTISANAT



14 000 m² de surface de plancher pour les activités artisanales (locaux à construire ou à louer de 150 à 2 000 m²).

PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES



1 000 m² de surface pour l'espace entrepreneurial, la formation et les ressources en éco-construction.

HABITAT



90 logements en accession libre ou sociale au sein d'un éco-quartier.

Pour suivre toutes nos actions et connaître notre engagement au quotidien



consultez le site internet
www.lesvallonsdelatour.fr
abonnez-vous à la newsletter



connectez-vous sur notre page
www.facebook.com/vallonsdelatour



recevez dans votre boîte aux lettres
le journal intercommunal



Rappel :

Ouverture de la nouvelle médiathèque des Vallons, dénommée "La Passerelle" depuis le 27 octobre 2015. Elle est située 18 Rue Paul Bert à La Tour du Pin.

Livres en balade



Libérez, lisez et faites voyager !

Le réseau des médiathèques vous invite à faire **voyager des livres** sur l'ensemble des 10 communes qui constituent les Vallons de la Tour !

Chacun peut déposer ou emprunter un ouvrage dans l'une des 15 boîtes à lire situées sur le territoire. C'est un moyen d'échange aux proportions infinies puisque les livres voyagent de lecteur en lecteur. **Elles trouveront bientôt vie près de chez vous !**



Gratuité, simplicité et immédiateté sont les trois points forts de cette initiative qui invite à la lecture.

Nous comptons sur vous pour faire de notre territoire une immense bibliothèque !

Bonne lecture & bon voyage à nos livres !

Du 20 mars au 23 avril 2016 participez à l'opération « Quand le commerce vous invite à la culture ! » en partenariat avec les commerçants participants de centre-ville et centre village. A chaque acte d'achat faites tamponner votre fiche voyage qui se trouvera à l'intérieur du livre emprunté et gagnez de nombreux lots.

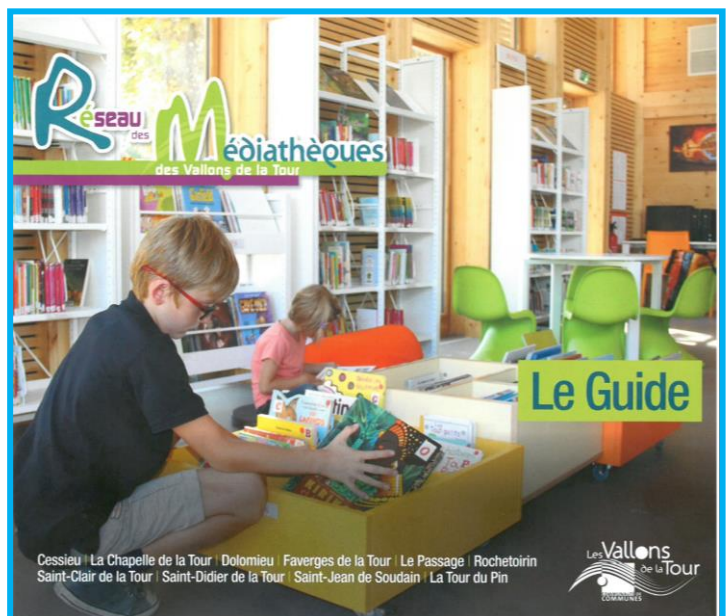


Retrouvez toute l'actualité du Réseau des Médiathèques sur :

www.mediathèques.lesvallonsdelatour.fr



Partagez votre expérience sur Facebook Médiathèque Vallons





La COP 21

La France a accueilli la conférence des Nations Unies sur le climat (COP 21) du 30 novembre au 11 décembre 2015. Le monde entier avait les yeux rivés sur Paris dans l'attente d'un nouvel accord international afin d'enrayer le processus et tenter de maintenir le réchauffement climatique mondial en deçà de 2°C. Les nombreux événements climatiques constatés dans le pays, mais également dans nos villages ces dernières années nous font prendre conscience de l'urgence de réagir. Certes l'industrie, les transports, la production d'énergie polluent massivement, mais chacun à sa pierre à apporter à l'édifice.

A la question « Que pouvez-vous faire au quotidien pour préserver la planète ? » la première réponse qui vient à l'esprit des français est « Trier mes déchets ! ». Aujourd'hui 8 français sur 10 trient leurs déchets de manière systématique ou pas.

A notre niveau de nombreuses actions quotidiennes peuvent être améliorées : gérer nos déchets de façon responsable en fait partie. A la maison comme au bureau ... toutes les occasions sont bonnes pour adopter un des nombreux gestes qui nous permettront de réduire significativement nos déchets, c'est impératif pour notre environnement, il faut agir ! Agissons !

**Oui,
le recyclage
de mes papiers,
c'est utile.**

**Leur recyclage
réduit**
de 30 % les émissions de CO₂
soit l'équivalent de l'émission annuelle
d'une ville de 50 000 habitants

économise
les matières premières et l'énergie
3 x moins d'eau et 3 x moins d'énergie

représente
plus de 90 000 emplois
non délocalisables en France

100 % des papiers triés sont recyclés

Tous les papiers
ont droit à plusieurs vies.

Tri du papier : Pourquoi privilégier les conteneurs papiers ?

Les conteneurs sont orientés directement vers le papetier sans intermédiaire. En revanche le chemin est plus long si les papiers sont collectés avec l'ensemble des produits recyclables (bacs ou sacs jaunes). Ils devront être automatiquement séparés des autres matériaux dans le centre tri Valespace à Chambéry. Les papiers triés sont mis en balle, puis réexpédiés vers le recycleur. Privilégier les conteneurs d'apports volontaires c'est donc des économies de transport et de traitement pour une qualité de papier optimisée. Autres avantages, le papier est lourd et peut prendre beaucoup de place dans les bacs/sacs jaunes, l'emmener directement au conteneur en même temps que les bouteilles en verre par exemple, réduit le poids et le volume de la poubelle.

N'oubliez pas, tous les papiers se trient et se recyclent. Les seuls papiers à jeter avec les ordures ménagères sont ceux qui ont été en contact avec de la nourriture ou les papiers d'hygiène comme les mouchoirs, l'essuie-tout, ou les couches du petit dernier !

Le chat à neuf vies. Le papier en a cinq. (Pour le papier c'est prouvé.)



Parce que chacun d'entre nous veut laisser à ses enfants et petits-enfants une planète où il fera bon vivre, le SICTOM a décidé de donner un nouveau souffle à la collecte du papier. Dans les prochaines semaines, le nombre de colonnes pour la collecte du papier va se multiplier sur les communes afin de rapprocher le tri des papiers de chez vous. Désormais tous les papiers se trient et se recyclent ! Plus de questions à se poser ! Prochainement une campagne de sensibilisation sera lancée, restez en alerte !

STOP PUB



Moins de prospectus dans sa boîte aux lettres, c'est possible. Pour ceux qui ne lisent pas les imprimés non adressés, et désirent ne plus les recevoir dans leur boîte, il est possible d'apposer sur sa boîte aux lettres un autocollant mentionnant le refus de recevoir ces imprimés. Contacter le Sictom pour recevoir votre Stop Pub gratuitement.

Pour aller plus loin: <http://www.sictom-morestel.com>

Informations : contact@sictom-morestel.com / Tel 04 74 80 10 14



ADIL 38 – Agence Départementale d'Information sur le Logement en Isère

L'ADIL a pour mission d'apporter un conseil complet, sur les questions juridiques, financières et fiscales relatives au logement : acquisition, construction, location, conditions d'accès à un logement, copropriété, travaux d'amélioration. L'ADIL 38 est agréée par le Ministère chargé du logement : elle regroupe l'Etat, le département, les collectivités locales, action Logement, les organismes de logements sociaux et d'intérêt général, les établissements de crédit, les professionnels et les associations d'usagers. Les conseils de l'ADIL sont totalement gratuits.

Nous vous rappelons qu'un juriste de l'ADIL assure **une permanence tous les 3^{ème} vendredi de chaque mois, le matin de 9h à 12h**, dans les locaux de la CCVT, à La Tour du Pin.

Siège social : ADIL 38 - 2 Bd Maréchal Joffre - 38000 Grenoble

Tél : 04 76 53 37 30 - Courriel : www.adil38.org.

Agence Nord-Isère : Immeuble Les Bouleaux – 1 rue Buffon – 38300 Bourgoin-Jallieu

Tél : 04.74.93.92.61



L'association ADMR de St Didier de la Tour intervient chez toute personne ayant besoin d'une aide :

- dans les familles si vous êtes confronté à des changements (maladie, hospitalisation, décès, grossesse difficile, naissance, etc...) avec l'intervention de professionnels qualifiés,
- auprès des personnes désirant un simple coup de main pour un peu plus de confort,
- pour faire face aux difficultés liées à l'âge, le handicap ou à la maladie.

L'ASSOCIATION LOCALE ADMR

Elle exerce son activité sur les communes de St Didier, Le Passage, Montagnieu, Ste Blandine, et La Tour du Pin.

Elle est proche de ceux qu'elle aide et très près de celles à qui elle offre un emploi stable soit plus de 15 salariées.

Elle fonctionne avec une équipe de bénévoles fortement engagés pour faire fonctionner les services.

Pour nous contacter 7 jours sur 7, téléphonez au 04 74 97 54 05 et laissez vos coordonnées et votre message. Le Répondeur est consulté très régulièrement. Nous vous rappellerons afin de donner suite à votre demande.

La **vente de brioches**, pour aider au fonctionnement de notre association, aura lieu sur la commune de **SAINTE BLANDINE** le **samedi 12 MARS 2016**.

Recevez nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Si vous aussi vous souhaitez apporter un peu de chaleur, un rayon de soleil, venez nous rejoindre.

Correspondante communale :

Mme Catherine FRECHET, a choisi de s'arrêter après 5 années de bénévolat au service des autres. Nous la remercions pour son engagement au service de l'ADMR et son aide auprès des personnes en difficultés.



Mme Danielle TIBLIER a accepté de la remplacer dans cette mission. Nous tenons à la remercier chaleureusement pour cet engagement.

Contact : 04.74.88.17.73



Le Service de Soins Infirmiers à Domicile : **SSIAD** pour personnes âgées et handicapées, est une association ADMR Loi 1901, gérée par des bénévoles, composée d'un conseil d'administration et d'un bureau présidé par Mme Catherine Poncet.



Le SSIAD a l'autorisation et le financement de l'ARS (Agence Régionale de Santé) pour 34 places, sur 17 communes.

Le service fonctionne 7 jours /7, matin et soir, pour les plus dépendants, et est financé par la caisse d'assurance maladie à 100%. Chaque prise en soins est motivée par une prescription médicale.

Deux infirmières ont la responsabilité du fonctionnement du service. Elles coordonnent l'action de l'équipe soignante avec les intervenants sociaux et médicaux (assistants sociaux, infirmiers, médecins, hôpitaux, associations d'aide à domicile), organisent les interventions à domicile et se chargent des démarches administratives, aidées d'une secrétaire.

L'équipe comporte 11 aides-soignantes et 2 à 3 remplaçantes, toutes salariées à temps partiel. Chaque matin, 8 à 9 aides-soignantes prennent leur véhicule de service pour se rendre chez 3 à 5 personnes aidées. Elles interviennent pour les soins quotidiens d'hygiène, d'aide à la mobilité, apportant leur professionnalisme, des conseils adaptés aux situations, et du réconfort. Les interventions peuvent durer de 30 minutes à 2 heures et plus, suivant les besoins de la personne au moment de l'intervention. Les aides du soir sont assurées pour les personnes les plus dépendantes, seules ou en difficulté, ainsi que les weekends.

L'Association a organisé 2 sorties récréatives en juin et août 2015, au bord du lac de Paladru autour de coupes glacées et desserts : Après-midi agréable et reposant offrant un moment de répit et de partage entre personnes aidées, aidants, bénévoles et soignants.

L'association organise aussi tout au long de l'année, des après-midi partagés entre bénéficiaires, salariées et bénévoles : quelques heures conviviales à chanter, discuter, rire et déguster un goûter suivant les thèmes choisis.

« Vous vous occupez de notre corps toute l'année et de notre tête pour les goûters ! »

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le secrétariat :

SSIAD Des Deux Vallées
Maison Médicale et Sociale – 61 Rue de la Bourbre
38 730 VIRIEU SUR BOURBRE
☎ 04.74.88.29.60 ssiaddvsi@fede38.admr.org

Notre association continue son partenariat avec la maison de retraite de Virieu, tout particuli rement en tenant stands et buvette aux manifestations tels : le barbecue, la concentration de voitures anciennes et le march  de No l. Les recettes de ces journ es festives permettent, au plus grand nombre de participer   des sorties comme le cirque Arlette Gruss ou profiter d'une croisi re sur le canal de Chanaz. Elles permettent  galement de louer des minibus  quip s pour transporter les personnes en fauteuils roulants. Certains membres de notre coordination ont rejoint le groupe animation, d'autres membres se rendent chaque semaine   la maison de retraite afin d'aider les r sidents   jouer au loto, aux cartes, au scrabble, d'autres aident   accompagner les r sidents au march , une personne vient faire la lecture   un petit groupe et quelques chanteurs participent   la chorale « les ritournelles ».

Gr ce   l'organisation de plusieurs lotos, un petit groupe de r sidents a pu partir quatre jours au bord de la mer.

Nous  changeons avec le psychologue, l'animatrice et le m decin de la maison de retraite et sommes invit s   participer aux formations propos es.

Nous avons  galement organis  notre voyage culturel qui nous a conduits aux Jardins secrets de Vaulx en passant par les gorges du Fier et en terminant par la visite d'une distillerie.

Nous participons, chaque ann e,   la rencontre annuelle avec les coordinations g rontologiques des cantons de La Tour du Pin, St Geoire en Valdaine et Morestel. Cette ann e, nous avons  t  re us par celle de St Geoire en Valdaine. Chaque coordination fait part de ses activit s de l'ann e  coul e et, cette ann e nous avons suivi une conf rence sur l'APA.

Nous avons  t  pr sents   quelques r unions pour le maintien d'arr ts des trains   Virieu, et restons vigilants sur ce sujet. Nous avons tenu un stand au forum des associations organis    Virieu.

Nous avons particip    l'organisation de la diffusion du film Flore   la salle Equinoxe   la Tour du Pin, « un autre regard sur la maladie d'Alzheimer », en partenariat avec des intervenants locaux. **Nous avons organis  une s ance de pr vention en direction des s niors avec le chef de gendarmerie Gest**, et nous envisageons  galement d'organiser une s ance de pr vention du code de la route.

Apr s le livre « m moires en images du canton » et de la diffusion d'une vid o « m moire de captivit  39-45 », nous avons  dit  un recueil de po sies dont nous continuons la vente et la promotion. Ce recueil de po mes, « po sies vagabondes »  crit par Mr Jacquet, est vendu au prix de 10  . Tous les b n fices sont destin s   am liorer l'animation dont b n ficient les r sidents.

Nous collaborons avec l'Association des Maires et Adjoints du Canton de Virieu   l' laboration d'un livre qui mettra en valeur notre ancien Canton.

Notre pr sidente s'est impliqu e dans des r unions du p le g rontologue « bien vivre  g (e) du c t  de Virieu ».

Notre assembl e g n rale a eu lieu, comme tous les ans, en ao t   Charavines.

Notre bureau se compose ainsi : Pr sidente : No lle Gasnier (Saint-Ondras), vice-pr sident : Ren  Jacquand (Virieu), vice-pr sidente : Monique Papait (Charavines), secr taire : Jean-Claude Lagarde (Chassignieu), secr taire adjointe: Raymonde Magnin (Virieu), tr sori re : Josiane Guillaud (Ch lieu) et tr sorier adjoint : Pierre Charvet (Valencogne).



OSEZ Groupe est un relais entre l'offre et la demande en matière d'emploi.
Animée par des valeurs de l'économie sociale et solidaire sous la Présidence de M. Daniel Lefranc et la Direction de Frédérique Gervasoni, l'équipe de OSEZ Groupe travaille dans le respect de l'autre pour permettre le retour à l'emploi. Choisir OSEZ Groupe c'est préférer un parcours sécurisé.



TÉL. : 04 74 83 20 95

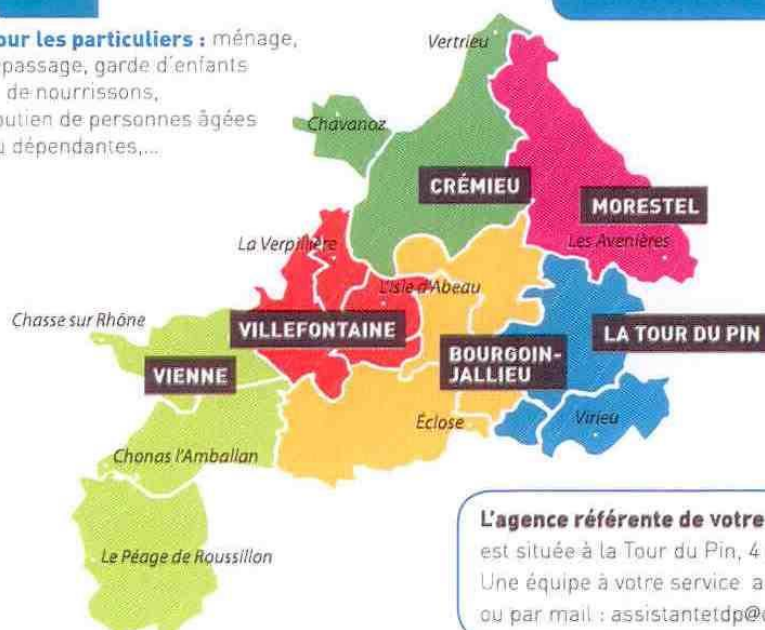
Nos plus :

- La **connaissance des salariés**, pour mieux répondre à votre demande
- Le **suivi personnalisé des salariés** pendant la mission pour une véritable valeur ajoutée
- La réactivité, la proximité pour être **au plus près de votre demande**

**Une large
gamme
de services**

Pour les particuliers : ménage, repassage, garde d'enfants et de nourrissons, soutien de personnes âgées ou dépendantes,...

À destination des entreprises : métiers de la production industrielle et artisanale, BTP et gros œuvre, hôtellerie et restauration, services administratifs et tertiaires,...



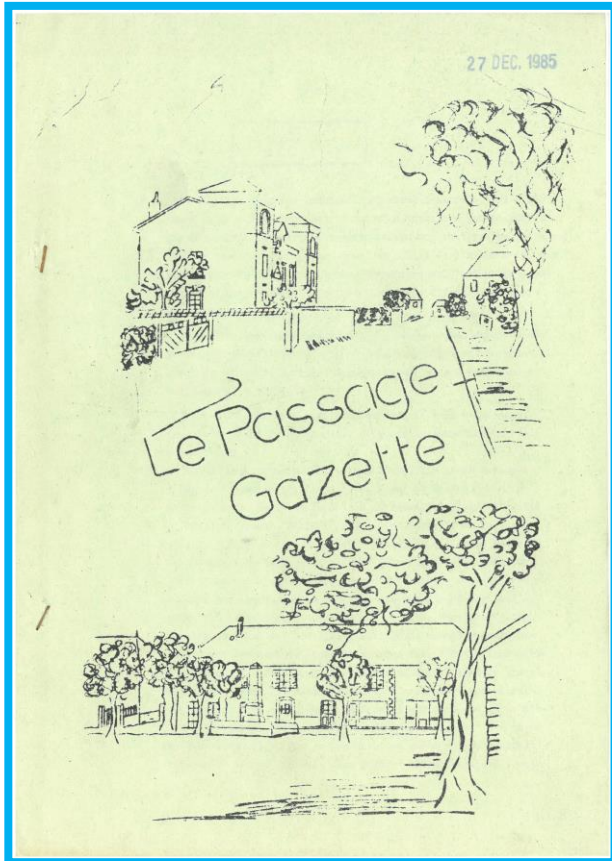
**Vers les collectivités
et les associations :** entretiens des espaces verts, aide restauration et cantines, services administratifs, gardiennage et sécurité,...

L'agence référente de votre commune

est située à la Tour du Pin, 4 rue Paul-Sage
Une équipe à votre service au 04 74 83 20 95
ou par mail : assistantetdp@osez.asso.fr

www.osez.asso.fr

osez GROUPE
DEVELOPPER L'EMPLOI DURABLE



Après un mois de février froid et neigeux, l'année 1985 se termine par un automne doux aux chatoyantes couleurs.

On décompte 3 naissances, 2 mariages et 5 décès.
On enregistre également 6 permis de construire pour maisons individuelles d'habitation.

Les travaux de voirie avec l'élargissement notamment du chemin de Souzan et de Courmourousse s'élèvent à 312 000 Francs. La commune fait l'acquisition d'une gravillonneuse pour le traitement de la voirie en hiver, pour un montant de 20.000 Francs.

Plusieurs travaux sont également réalisés sur les bâtiments communaux notamment l'extension des vestiaires du stade, la réfection de la classe de Mlle Porta, ainsi que les murs du préau.

Les prémices de l'intercommunalité voient le jour avec la création par 8 communes de la vallée de la Bourbre, d'une association visant au développement économique, touristique, culturel et sportif de manière concertée, sur le territoire.

Mr Maurice CHOLLAT devient le nouveau président de l'Amicale Boule.

Au club des Edelweiss, 20 à 30 membres se retrouvent toutes les semaines pour passer un moment ensemble. 4 sorties seront également organisées avec une forte participation.

Mme Maryse MORAUD devient présidente de la cantine scolaire où 44 enfants prennent le repas chaque jour. Le prix du repas reste fixé à 12 Francs.

Du côté de l'école, la classe des plus grands fait un séjour en Vanoise avec la découverte de la faune et la flore de montagne. Le président du Sou des Ecoles est Jean AMIEUX.

Après 3 années passées à la présidence du Comité des Fêtes, Mme Annie PERRIN-BIT laisse la place à René CHAPELLE. Lors du comice agricole se déroulant à Virieu, la commune a présenté un char retraçant l'élevage du ver à soie, à l'occasion du centième anniversaire de la société d'agriculture.

Côté sportif, les clubs de basket et de football de l'ASP comptent respectivement un grand nombre de licenciés et un nombre d'équipes conséquent engagées dans les différents championnats.

